

SALON DES LOISIRS CREATIFS

22 au 25 septembre 2011

11^{ème} édition



CONCOURS CREATIF 2011

« CHACUN FAIT SON CINEMA »

BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner pour le 20 septembre 2011 au plus tard
Joindre IMPERATIVEMENT une photo de votre création

NOM & Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Mail :

Technique utilisée :

Description de la création finale :

.....
.....

Certifie avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

**Je m'engage à apporter ou à expédier ma création au
Parc des Expositions de Rouen avant le 21 septembre.**

Fait à : le :

Signature :

Conditions de participation et inscription

Concours gratuit et sans obligation d'achat réservé à tous.

Pour participer au concours et exposer sa création durant le Salon Creativa-Rouen 2011, chaque candidat doit nous envoyer son bulletin de participation accompagné d'une photo et d'un titre pour l'œuvre avant le 20 septembre 2011 par mail à

celine.dutheil@rouen-expo.com

Ou à l'adresse suivante :

Parc Expo - Rouen
Concours Creativa ROUEN
BP 1135
76175 Rouen Cedex 1

Le candidat non sélectionné pour exposer sa création sera immédiatement prévenu. Les créations présélectionnées seront exposées pendant les 4 jours du Salon Creativa-Rouen du 22 au 25 septembre 2011. Une seule création par personne sera acceptée.

Dépôt : Le candidat doit apporter ou expédier sa création achevée avant le **21 septembre 2011**, au Parc des Expositions de Rouen.

Adresse : Parc des Expositions de Rouen- 46 avenue des canadiens-76100 ROUEN-

Retour : Lors du dépôt de la création, chaque candidat recevra 2 invitations pour le Salon Creativa-Rouen, qu'il pourra utiliser pour visiter le salon, d'une part, et assister à la remise des prix le dimanche 25 septembre à partir de 16h au salon Créativa Rouen, d'autre part.

Les candidats auront ainsi l'unique possibilité de récupérer leurs œuvres ce dimanche 25 septembre à partir de 16h jusqu'à la fermeture du salon à 19h.

Après le salon, les organisateurs ne pourront se charger du renvoi des œuvres non-reprises, elles seront disponibles au Comet pendant 1 semaine, passé ce délai, elles seront la propriété des organisateurs.

Chaque candidat devra prendre soin de mettre son nom, son prénom et son adresse sur sa réalisation, ainsi que de donner un nom (titre) à l'œuvre.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de détérioration ou de disparition des créations.

L'organisation se décharge de toute perte, vol, casse ou dégât.

Les créations ne sont pas assurées par l'organisateur.

Un jury composé de plusieurs membres organisateurs du salon Créativa Rouen, d'une part, et les visiteurs, d'autre part, voteront pour les créations de leurs choix.

Les bulletins de vote seront dépouillés le dimanche 25 septembre à 14h00.

Le résultat et la remise des prix se feront le dimanche 25 septembre à partir de 16h.



COMET • PARC EXPO - ROUEN • BP 1135 - 76175 Rouen cedex 1 - France

Tél. : 33 (0)2 35 18 28 28 • fax : 33 (0)2 35 66 20 21

E-mail : comet@rouen-expo.com • www.rouen-expo.com

Association Loi 1901 - SIRET N°781 037 593 00014 - APE 8230Z - N°TVA C.E.E. FR 94 781 037 593